



GOUVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# Consulter dès les premiers signes du mal-être, ça peut tout changer.

SI VOUS RESSENTEZ  
LE BESOIN DE CONSULTER  
UN PROFESSIONNEL  
DE SANTÉ, VOUS POUVEZ  
BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF  
« MON SOUTIEN PSY ».



Plus d'informations sur :  
[santementale.gouv.fr](http://santementale.gouv.fr)

Parlons  
santé  
mentale!  
GRANDE CAUSE NATIONALE